

Code RNC-P	Code de la fiche : RNCP38390 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38390/ Date d'échéance de l'enregistrement (31/12/2028)	
Public concerné	Personne intéressée par les métiers liés à l'accompagnement, l'aide et l'accueil de public et les métiers de la vente.	
Prérequis d'accès	Pour accéder à la classe de CAPA 2ème année, il faut être issu de la 2nde ou CAP 1ère année. Etre titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel. Possibilité d'accès jusqu'à 29 ans révolus sauf reconnaissance RQTH. Inscription à partir de janvier sur rendez-vous d'inscription	
Délai d'accès	Inscription de janvier à mi-Juillet sur rendez-vous d'inscription, pour une inscription hors de cette période, nous contacter.	
Modalités d'accès	L'inscription se fait sur demande auprès du secrétariat ou via la demande préinscription sur notre site internet. Après la première prise de contact, un rendez-vous sera proposé. Téléphone : 04.71.68.07.23 Email : mfr.mauriac@mfr.asso.fr Site internet : https://www.mfrmauriac.net/	
Présentation générale (problématique, intérêt)	La formation se déroule en alternance ou en contrat d'apprentissage. Entre 12 et 13 semaines par année de formation au CFA Entre 29 et 30 semaines par an en entreprise dont 5 semaines de congés payés -Enseignement général et spécifique 6 Fiches de communication en vue d'une soutenance orale.	
Objectifs	Découvrir les exigences et les diversités du travail dans le domaine du secteur Sanitaire et Social (enfants, personnes âgées, personnes en situation de Handicap, ...) ou dans les métiers de l'accueil et de la vente de proximité. Affiner son projet professionnel et élaborer son parcours de formation • Par le biais des expériences de stage • A l'aide des visites et interventions de professionnels Développer l'autonomie et la confiance	
Contenu de la formation	La formation CAPa SAPVER s'articule autour de deux types de modules : Les modules généraux • Expression-communication • Maths / informatique • Anglais • Monde actuel • Éducation physique et sportive • Physique-chimie Les modules professionnels • Économie • Biologie • Technique de communication • Technique de vent • Service A la Personne • Économie Sociale et Familiale • SESG Les périodes en milieu professionnel sont étroitement liés à la formation scolaire par des plans d'études réalisées en entreprise et exploités lors du retour dans l'établissement. Les périodes en milieu professionnel se font au contact de différents publics. La recherche des lieux de stage ou d'apprentissage est à l'initiative des jeunes avec l'aide du réseau de l'équipe pédagogique. Le suivi en milieu professionnel est assuré par les formateurs de la MFR Vous pouvez consulter le référentiel en cliquant sur le lien suivant ou en scannant le QR Code ci-contre : https://tinyurl.com/4ybz4k9h	
Modalités pédagogiques	Suivi individualisé des jeunes en formation et rencontres régulières avec les familles et les entreprises Accompagnement vers l'autonomie et la responsabilisation de chaque apprenant Visite des apprenants en entreprise et favorisation du lien entre le CFA, la famille et le maître d'apprentissage Développement et acquisition de compétences professionnelles d'ordre relationnel, d'organisation d'activités de service et d'accompagnement de public spécifique.	
Compétences / Capacités professionnelles visées	• Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux. • Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle. • Interagir avec son environnement social. • Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement. • Réaliser des interventions d'aide à la personne. • Réaliser des activités de vente. • S'adapter à des enjeux professionnels locaux. Le diplôme du CAPa s'obtient grâce à l'évaluation de capacités générales et professionnelles.	

Durée	Formation en alternance, en contrat d'apprentissage, sur un cycle de 1 an, avec environ 32 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés et 12 semaines en MFR par an en moyenne. 35 heures hebdomadaires au CFA.																														
Dates	Rentrée en septembre et fin d'année scolaire fin juin.																														
Lieu(x)	MFR-CFA de Mauriac - Rue Alphonse Longayroux - 15200 MAURIAC																														
Coût annuel (TTC)	Apprenant(e) avec un statut de stagiaire <table><thead><tr><th></th><th>Pension</th><th>Demi-Pension</th></tr></thead><tbody><tr><td>Internat et restauration</td><td>1019,20 €</td><td>611,80 €</td></tr><tr><td>Scolarité</td><td>602 €</td><td>602 €</td></tr><tr><td>Adhésion à l'association</td><td>20 €</td><td>20 €</td></tr><tr><td>Total pour l'année</td><td>1641,20 €</td><td>1233,80 €</td></tr></tbody></table> Apprenant(e) avec un statut d'apprenti(e) <table><thead><tr><th></th><th>Pension</th><th>Demi-Pension</th></tr></thead><tbody><tr><td>Internat et restauration</td><td>1019,20 €</td><td>611,80 €</td></tr><tr><td>Scolarité</td><td>0 €</td><td>0 €</td></tr><tr><td>Adhésion à l'association</td><td>20 €</td><td>20 €</td></tr><tr><td>Total pour l'année</td><td>1039,20 €</td><td>631,80 €</td></tr></tbody></table> Possibilité de bourses sur critères sociaux, tarifs valables pour l'année scolaire 2025/2026. La MFR de Mauriac est certifiée « Qualiopi », ce qui ouvre une possibilité de financement pour le parcours de formation par la voie de l'apprentissage. La MFR de Mauriac n'est pas assujettie à la TVA		Pension	Demi-Pension	Internat et restauration	1019,20 €	611,80 €	Scolarité	602 €	602 €	Adhésion à l'association	20 €	20 €	Total pour l'année	1641,20 €	1233,80 €		Pension	Demi-Pension	Internat et restauration	1019,20 €	611,80 €	Scolarité	0 €	0 €	Adhésion à l'association	20 €	20 €	Total pour l'année	1039,20 €	631,80 €
	Pension	Demi-Pension																													
Internat et restauration	1019,20 €	611,80 €																													
Scolarité	602 €	602 €																													
Adhésion à l'association	20 €	20 €																													
Total pour l'année	1641,20 €	1233,80 €																													
	Pension	Demi-Pension																													
Internat et restauration	1019,20 €	611,80 €																													
Scolarité	0 €	0 €																													
Adhésion à l'association	20 €	20 €																													
Total pour l'année	1039,20 €	631,80 €																													
Responsable de l'action, Contact	Élisabeth BALADUC - Directrice – 04.71.68.07.23 – mfr.mauriac@mfr.asso.fr Responsable de la classe CAPa SAPVER : Marie-Pierre ROUSTAN																														
Formateurs, animateurs et intervenants	La formation est délivrée par des formateurs de la MFR ayant obtenu, ou en cours d'obtention de la certification pédagogique des MFR délivrée par le Centre National Pédagogique.																														
Suivi de l'action	Le carnet d'alternance (outil de suivi entre le jeune, les parents, les formateurs et le maître d'apprentissage). Visites en entreprise. Jury d'évaluation oral (présentation de l'oral professionnel). Rencontres famille avec les remises de bulletins et un accompagnement personnalisé. Des évaluations et des CCF (contrôle en cours de formation) tout au long des 2 années : 1 Épreuve Ponctuelle Terminale : 20 % du total des coefficients 12 Contrôles en Cours de Formation (CCF) : 80 % du total des coefficients.																														
Évaluation de l'action	Diplôme national du CAPa SAPVER en contrôle continu. Obtention du diplôme si . Moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des épreuves (CCF et épreuves terminales)																														
Passerelles et débouchés possibles	Entrer dans la VIE ACTIVE • Milieu du sanitaire et social : résidences pour personnes âgées, en situation de handicap, enfants, centre social, collectivités territoriales... • Milieu touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiative, chambre d'hôtes et auberges, prestataire d'activités d'animation.... • Milieu commercial : commerce de proximité, magasin bio..... • Entrée dans la fonction publique : concours de catégorie B et C (impôt, police, douane, préfecture...) Poursuivre des ÉTUDES . • Bac pro Service à la personne et au territoire - entrée en 1ère • CAP en 1 an																														
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap	Selon la demande, des adaptations et des aménagements peuvent être mis en œuvre en fonction des besoins éducatifs particuliers de l'apprenant (plan d'accompagnement personnalisé), sous réserve que la situation de santé de la personne soit stabilisée, de l'absence de contre-indications à l'exercice de la profession et dans la limite d'aménagements raisonnables (loi du 11 février 2005). Cette demande doit nous être précisée lors de l'entretien de recrutement. Nous accompagnons les apprenants pour effectuer leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Les salles de classes et le réfectoire ont une accessibilité adaptée mais l'internat et le secrétariat ne sont pas de plain-pied.																														
Indicateurs de performance	Cette formation étant proposée par apprentissage pour la première fois par la MFR, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de performance à publier https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP\$33003\$CAPA Lien vers inserjeunes.fr : Au niveau national 5 apprenants sortants sur 10 sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation 38% poursuivent leurs études après la formation 62% sortent de formation Part des contrats interrompus avant leur terme : 44% 																														

Dernière mise à jour : 01 septembre 2025